

Questions au Feuilleton

Répartition provinciale du revenu imposable par groupe d'activité économique
1975
(en milliers de dollars)

| Province | Agriculture, exploitation forestière, pêche et piégeage | Total, mines y compris les combustibles minéraux | Fabrication de produits pétroliers et houilliers |
|---------------------------|---|--|--|
| Terre-Neuve | X | 880 | 10,610 |
| Île-du-Prince-Édouard | 561 | 271 | 2,777 |
| Nouvelle-Écosse | 3,165 | 11,259 | X |
| Nouveau-Brunswick | 3,039 | 2,894 | 11,179 |
| Québec | 7,144 | 91,049 | 166,203 |
| Ontario | 33,301 | 351,301 | 371,986 |
| Manitoba | 6,265 | 45,405 | 40,392 |
| Saskatchewan | 25,936 | 104,356 | 53,670 |
| Alberta | 36,243 | 1,664,427 | 537,611 |
| Colombie-Britannique | 33,602 | 179,944 | 152,103 |
| Territoires du Nord-Ouest | X | 38,703 | 5,006 |
| Yukon | 24 | 29,644 | 979 |
| Autres compétences | 0 | 9,246 | X |
| Total, revenu imposable | 149,675 | 2,529,379 | 1,388,232 |

X—Renseignements confidentiels en raison des dispositions de la loi sur la statistique.

Théoriquement, il est impossible de déterminer avec précision dans quelle province le revenu des sociétés est gagné. Par exemple, on peut prétendre que le revenu est gagné à l'endroit où une vente se fait ou, encore, à l'endroit où se fait la production. En outre, l'endroit où le revenu est gagné n'est pas bien entendu une indication de l'endroit où demeurent les personnes qui, en fait, payent l'impôt. Dans le cadre de cette analyse, on doit examiner dans quelle mesure les impôts sur les sociétés sont passés aux acheteurs du produit de l'industrie et aux fournisseurs de matériaux et de ressources humaines et financières sous la forme de réductions des paiements au titre des marchandises et des services, ou aux actionnaires, sous la forme d'une réduction du rendement de leurs placements.

L'administration fédérale n'impose pas de redevances ni ne perçoit d'impôts sur le revenu des mines à l'égard des minéraux qui relèvent des administrations provinciales. Aucune taxe d'accise ni de vente n'est imposée sur les produits primaires comme les billes de bois, le poisson, le gaz naturel, etc. Depuis octobre 1973, on effectue un prélèvement à l'égard de chaque baril de pétrole brut ou de produit pétrolier exporté du Canada. Au cours de l'année financière 1977-1978, ce prélèvement s'est chiffré à \$431,630,274.64. Bien qu'elles ne soient pas particulièrement affectées à une fin spéciale, les recettes tirées de la taxe à l'exportation permettent d'octroyer des subventions à l'égard du pétrole importé dans l'est du Canada, permettant ainsi l'établissement de prix uniformes au Canada inférieurs aux prix internationaux.

LES EMPLOYÉS DE STATISTIQUE CANADA DANS BELLECHASSE
Question n° 401—M. Lambert (Bellechasse):

Quels sont les nom, adresse, fonctions et salaire des employés de Statistique Canada dans la circonscription électorale de Bellechasse?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada emploie uniquement des interviewers à temps partiel dans la circonscription électorale de Bellechasse.

| Nom | Adresse | Salaire (taux horaire) |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| Clarisse Dion | Berthier-sur-mer | \$5.30 |
| Claire Lévesque | Berthier-sur-mer | \$5.55 |

[M. Chrétien.]

| | | |
|-----------------------|-----------------|--------|
| Germaine Caron | Montmagny | \$4.65 |
| Pauline T. Journeault | L'Islet-sur-mer | \$4.65 |
| Béatrice Bourgault | Saint-Adalbert | \$5.30 |

LES CONTRATS CONCLUS POUR LES SERVICES
ATMOSPHÉRIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Question n° 694—M. Forrestall:

Les contrats conclus avec des particuliers qui fournissent des renseignements météorologiques dans le cadre des services atmosphériques de l'environnement doivent-ils être supprimés à la suite des coupures de \$200,000 annoncées par le gouvernement en septembre 1978 et, dans l'affirmative, lesquels?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Oui, ceux de Blue River (C.-B.), Brooks (Alb.), Rockglen (Sask.), Grand Rapids (Man.), Harrington Harbour (Qué.), Parent (Qué.).

LE SURTEMPS VERSÉ AUX EMPLOYÉS DU SERVICE CANADIEN
DES PENITENCIERS

Question n° 944—M. Patterson:

1. Quel surtemps a été versé aux employés du Service canadien des pénitenciers au cours de l'année financière a) 1976-1977, b) 1977-1978 et combien d'heures ce montant représente-t-il?

2. Les effectifs du Service sont-ils actuellement complets dans les catégories des a) agents de sécurité, b) agents d'unité résidentielle?

3. Des postes de superviseurs du Service sont-ils occupés provisoirement par des agents de correction?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):

| 1. Année fiscale | Montant | Heures |
|------------------|------------|-----------|
| 1976-1977 | 13,264,427 | 1,126,196 |
| 1977-1978 | 12,247,096 | 952,717 |
| 2. a) Non. | | |
| b) Non. | | |
| 3. Oui. | | |

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. BEATTY—LE RETARD À RÉPONDRE AUX QUESTIONS

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Encore un jour vient de s'écouler et on n'a toujours pas répondu à aucune de mes questions, plus de 20 en l'occurrence, qui se trouvent inscrites au *Feuilleton*, certaines depuis plusieurs mois et d'autres depuis plus d'un an. Il est clair que le secrétaire parlementaire n'a apparemment aucune intention de s'acquitter de sa responsabilité qui consiste à obtenir des réponses à ces questions. J'ai été informé que ces renseignements sont disponibles mais qu'on empêche la Chambre d'en prendre connaissance.

Je crois que le secrétaire parlementaire devrait au moins donner à la Chambre un échéancier s'il a véritablement l'intention de répondre à mes questions pour que nous sachions quand ces questions recevront une réponse. Si le secrétaire parlementaire n'a pas l'intention d'agir de bonne foi et de donner des réponses aux questions inscrites au *Feuilleton*, alors sûrement son sens des responsabilités envers le Parlement et la population canadienne devrait lui dicter de déclarer ouvertement qu'il a l'intention de ne pas publier ces renseignements.